

DÉCISIONS

DÉCISION EUCAP SAHEL NIGER/1/2012 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 17 juillet 2012

relative à la nomination du chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP SAHEL Niger)

(2012/436/PESC)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu la décision 2012/392/PESC du Conseil du 16 juillet 2012 concernant la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP SAHEL Niger) ⁽¹⁾, et notamment son article 9, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) En application de l'article 9, paragraphe 1, de la décision 2012/392/PESC, le Conseil a autorisé le comité politique et de sécurité, conformément à l'article 38, troisième alinéa, du traité, à prendre les décisions appropriées concernant le contrôle politique et la direction stratégique de la mission EUCAP SAHEL Niger, y compris la décision de nommer un chef de mission.
- (2) Le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a proposé de nommer le colonel Francisco ESPINOSA NAVAS chef de la mission EUCAP SAHEL Niger,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le colonel Francisco ESPINOSA NAVAS est nommé chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP SAHEL Niger) pour une période de 12 mois.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 17 juillet 2012.

Par le Comité politique et de sécurité

Le président

O. SKOOG

⁽¹⁾ JO L 187 du 17.7.2012, p. 48.